

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Baronne de MONTENACH

La protection des Etudiantes

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1912, tome 14, p. 294-305

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

La Protection des Étudiantes

Rapport présenté par M^{me} la baronne de Montenach, à la réunion de la branche Nationale Suisse de l'Association Catholique internationale des Œuvres de Protection de la jeune fille, Fribourg, 10 octobre 1912.

Mesdames et Messieurs,

Je dois maintenant attirer votre attention sur une catégorie de jeunes filles particulièrement intéressantes et particulièrement exposées, dont nous avons trop négligé de nous occuper jusqu'ici. Je veux parler des étudiantes ; c'est-à-dire des jeunes personnes qui en nombre de plus en plus considérable, envahissent, c'est bien le cas d'employer cette expression, non seulement les universités, mais encore d'autres institutions spéciales d'études supérieures. La situation de ces jeunes filles est bien digne de notre intérêt, à cause des dangers auxquels elles sont exposées par le fait de leurs études, par le fait de leur logement, par le fait de leurs fréquentations.

Par leurs études, elles sont exposées à perdre la foi, car elles sont moins armées que les hommes pour résister à l'empoisonnement lent produit sûrement par certaines atmosphères intellectuelles. Placées en face de professeurs matérialistes qui, ivres de leur savoir, s'acharnent à démolir toutes les idées spiritualistes et toutes les bases de la civilisation chrétienne, elles n'ont pas, comme la jeunesse masculine, à leur disposition des associations pour les grouper et les retenir.

Transplantées brusquement dans un milieu étranger, isolées, déracinées, livrées à elles-mêmes, elles ont tôt fait de perdre, ou du moins de laisser atrophier en elles les sentiments qu'elles avaient puisés jadis dans la famille, et nous voyons beaucoup d'entre elles, dans une espèce d'enthousiasme, embrasser les principes les plus extrêmes, les causes les plus subversives et devenir des propagatrices de socialisme et d'anarchie.

Sans fortune pour la plupart, obligées, pour pouvoir continuer leurs études, d'opérer des prodiges d'économie, elles se logent et se nourrissent d'une façon misérable et la tuberculose fait, dans leurs rangs, de grands ravages.

Elles se logent dans des petites pensions, dans des hôtels borgnes, dans des maisons meublées, où elles se trouvent mêlées à tout un monde, et souvent en butte à toutes espèces de sollicitations infâmes. Par le fait même de la voie qu'elles ont choisie, elles se trouvent sans cesse en contact avec la jeunesse turbulente de nos universités qui, on le sait, ne se montre pas toujours réservée dans ses propos et dans ses manières.

Aux cours, dans la rue, en allant et venant, elles sont toujours exposées, beaucoup d'entre elles pénètrent dans les cafés et les estaminets, prennent des allures véritablement garçonnières et ne s'effarouchent plus de rien.

Il est vraiment triste de penser que les femmes qui seront demain parmi les plus instruites, et par conséquent parmi les plus influentes, celles qui occuperont des positions en vue, auront eu à traverser pendant leur époque de formation intellectuelle des jours aussi périlleux.

Loin de moi la pensée de décrier toute une classe

de jeunes filles, et après vous avoir présenté sous un jour défavorable le milieu où elles doivent temporairement vivre, je dois reconnaître aussi que beaucoup d'étudiantes, malgré souvent les principes qu'elles affichent, demeurent des modèles par la dignité de leur vie, par leur assiduité au travail, par leur énergie indomptable, et les succès qu'elles remportent, si nombreux, aux examens, révèlent la qualité de certains caractères de jeunes filles et méritent notre admiration et nos hommages.

Il y a donc parmi les étudiantes beaucoup de jeunes filles qui sont dignes de notre intérêt à un double titre : à cause de leur valeur personnelle et à cause de la position sociale qu'elles s'appêtent à acquérir.

Les bonnes familles catholiques, celles qui sont encore fortement assises sur leurs traditions religieuses, fournissent, à la vérité, peu d'étudiantes, les jeunes filles catholiques ont des parents qui les détournent des études universitaires, à cause justement des dangers qu'elles comportent.

Mais si nous nous plaçons à un point de vue un peu plus élevé, nous devons reconnaître qu'il est fatal pour la cause que nous servons, que les jeunes filles catholiques se tiennent éloignées des hautes études, par le fait même elles abandonnent à d'autres un immense terrain d'action.

Un grand nombre d'étudiantes se vouent à la médecine, d'autres à la chimie et aux sciences naturelles, d'autres au droit, d'autres aux lettres et d'autres aux arts.

N'avons-nous pas un immense intérêt à voir certaines fonctions, certaines vocations, accessibles à notre jeunesse catholique féminine, afin qu'elles ne soient pas entièrement accaparées par des personnes ayant un autre idéal que le nôtre, par des personnes

qui travailleront chacune dans leur sphère en ennemie de ce que nous aimons et de ce que nous vénérons. Perdue au milieu de ses compagnes juives, protestantes ou libres-penseuses, l'étudiante catholique, catholique non seulement de nom, mais de fait, est actuellement l'oiseau rare, mais nous devons désirer qu'il n'en soit plus ainsi, sous peine de laisser exclusivement les influences intellectuelles féminines s'exercer par toute une nouvelle classe de femmes décidées, et entraînées à combattre nos principes et nos traditions.

Je le sais, les familles catholiques ont peine à se rallier à certaines habitudes nouvelles, nées des conquêtes du féminisme et qui introduisent les femmes dans des professions qui leur étaient autrefois fermées.

Nous sommes en face d'un fait dont nous devons tenir compte et nos récriminations ne sont plus de saison parce que tardives et sans portée.

Notre attention a été attirée sur la question que je suis chargée de traiter devant vous, par un rapport de M^{gr} Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, présenté par lui au congrès diocésain de Paris le 12 février dernier. Dans ce travail, que je voudrais pouvoir vous communiquer en entier, l'éminent prélat étudie le devoir des catholiques relativement à la question des étudiantes. Après avoir esquissé à grands traits le mouvement irrésistible qui pousse les femmes à occuper de nouvelles carrières et à se livrer pour cela à des études qui étaient jusqu'à présent l'apanage de l'homme, il est amené à se demander si c'est là un mal, et il répond par la négative. Avec M^{gr} d'Hulst, son illustre prédécesseur, il regarde comme démodées les plaisanteries coutumières sur les femmes savantes et montre qu'il nous est impossible d'enrayer les tendances du siècle, mais que nous

avons le devoir de les tourner au profit du bien.

Quels que soient nos sentiments et nos préférences, dit-il, elles n'empêcheront pas que, autour de nous, beaucoup de femmes recherchent leur culture et que pour leur donner satisfaction de grands efforts se fassent, de grandes institutions se créent, des méthodes s'élaborent, qu'en un mot tout un système de haute éducation féminine ne soit en voie d'organisation et de développement.

Je n'ai pas à suivre M^{gr} Baudrillart dans l'étude de ces institutions, ni à examiner s'il ne serait pas avantageux de multiplier les instituts de hautes études véritablement catholiques, permettant à la jeune fille de se former dans un milieu moins dangereux pour elle que les milieux universitaires.

Pratiquement du reste, ces instituts si bien compris soient-ils, ne sauraient arriver à concurrencer ni à suppléer les grands établissements académiques de l'Etat, tout au plus pourront-ils servir à faire donner certains cours dans un esprit chrétien pour contrebalancer l'action d'un enseignement presque partout hostile à la religion.

Forcément, la femme médecin, la femme avocate, celle qui voudra devenir professeur ou peintre, devra fréquenter les cours officiels.

M^{gr} Baudrillart ne s'est occupé dans son rapport que des étudiantes parisiennes, c'est-à-dire fréquentant l'Université de Paris et les établissements qui en dépendent, il a montré leur nombre grandissant qui s'élevait en 1902 à 336 pour monter en 1910 à 1.320.

Mais, Mesdames et Messieurs, il y a des étudiantes dans toutes les universités et dans tous les pays ; en Suisse leur nombre s'accroît tous les jours, à Berne, à Zurich, à Genève, et les discussions de tout à

l'heure nous vaudront sans doute des renseignements intéressants.

Au fond, pour nous tout cela se réduit à deux questions : celle du logement et la recherche des institutions capables d'apporter à la jeune fille étudiante un appui moral pour la préserver des pièges qui lui sont tendus, pour la fortifier, la conseiller et la sauvegarder.

M^{gr} Baudrillart, après avoir montré tous les périls matériels et moraux que le mauvais logement fait courir à l'étudiante, demandait dans son magistral exposé la fondation de maisons de famille spéciales qui leur seraient destinées.

Et ici, on peut dire que sans la nommer, il s'adressait à notre Association qui s'est justement spécialisée dans la multiplication des homes, des maisons d'accueil destinés aux institutrices, aux servantes, aux ouvrières. N'avons-nous pas le devoir de créer aussi des maisons de famille pour étudiantes, ou du moins de ménager aux étudiantes des chambres dans certains établissements déjà existants qui se prêteraient à cette combinaison.

N'oublions pas, cependant, que l'étudiante est une personnalité à part, qu'elle ne saurait accepter d'être mélangée à certaines catégories de jeunes filles et que nous n'atteindrons pleinement le but que nous poursuivons à leur sujet qu'en mettant à leur disposition des maisons adaptées à leurs études, à leur genre de vie, à leur mentalité et placées sous la direction de personnes compétentes, capables d'exercer sur les jeunes pensionnaires une influence salutaire. Ces maisons doivent s'éloigner forcément du type habituel de nos homes, elles ne doivent pas se transformer en une sorte de pensionnat ayant un règlement minutieux et tracassier, il faut qu'elles soient accueillantes et

agréables, que les jeunes filles se sentent attirées vers elles et aiment à y demeurer.

Le home pour l'étudiante doit être un véritable foyer où elle puisse prendre ses habitudes.

Il appartiendra à nos comités cantonaux de rechercher par quels moyens l'établissement de ces homes sera rendu possible ; d'un pays à l'autre les conditions faites à l'étudiante varient ; du reste, les centres universitaires ne sont nulle part très nombreux et les établissements nouveaux dont je vous recommande ici la création constitueront toujours une exception.

Pour être fidèles au principe qui domine notre constitution, il me semble que nous devrions d'abord rechercher les œuvres catholiques déjà existantes en Suisse qui se sont donné pour mission de protéger les étudiantes, de les recueillir, de les aider. Nos comités nationaux devraient entrer en relation avec elles et rechercher les moyens de rendre ces relations permanentes. Certaines d'entre elles pourront peut-être être développées grâce à notre appui, en tout cas, nous pourrions contribuer à les faire connaître, en introduisant dans nos guides, dans notre annuaire, dans nos publications, un chapitre spécial qui leur serait consacré. Dans les villes universitaires où aucune maison pour étudiantes n'est encore installée, nos comités cantonaux prendront l'initiative de ces créations, avec l'appui des personnalités locales qu'ils pourront gagner à cette cause.

Mais les œuvres de protection purement matérielles doivent surtout pour les étudiantes, être complétées par une série d'institutions d'une importance égale et que nous ne saurions négliger : ce sont celles qui tireront l'étudiante de son isolement, qui étendront autour d'elle le voile préservateur d'une atmosphère saine et honnête, qui lui faciliteront certaines récréations,

qui lui feront trouver des compagnes dévouées à l'idéal qu'elles ne veulent pas sacrifier.

Quelles seront ces institutions ?

Je les énumérerai ici rapidement tout en faisant observer que chacune d'entre elles peut se combiner avec plusieurs des autres ou revêtir des formes que je n'aurai pas prévues.

Ce sont les cercles d'étudiantes qui peuvent comprendre, outre un home pour leurs membres, des salles de jeu et de travail, une bibliothèque, etc. Les sociétés d'étudiantes catholiques qui rendront de bons services aux personnes plus indépendantes qui acceptent la vie fraternelle d'une association, la direction d'un comité librement choisi par elles et que rebuterait l'intervention trop directe de nos protectrices et de nos directrices. Les sociétés d'étudiantes assureront cet apostolat du semblable par le semblable, auquel nous ne recourons pas assez, malgré les directions données en faveur de cette méthode par les fondateurs de notre Œuvre, dès les premiers jours de son existence.

Pour une élite dont les éléments se recruteront peu à peu, nous pourrons fonder des congrégations d'étudiantes, nous pourrons faire donner des retraites en nous entendant pour cela avec les représentants des autorités ecclésiastiques. Pour contrebalancer l'influence d'un enseignement anti-religieux, on pourrait former aussi des cercles d'études apologetiques, dans lesquels des étudiantes se rencontreraient avec des personnalités laïques et ecclésiastiques ayant une haute culture et capables de redresser certaines déviations intellectuelles à mesure qu'elles se produiraient. Le dévouement social est si ingénieux à notre époque qu'une fois orienté vers les étudiantes, il saura faire des découvertes et ajouter des œuvres à celles que je viens d'énumérer.

Grâce à l'activité infatigable de M^{lle} Clément, nous possédons à Fribourg un Institut des Hautes-Etudes qui remplit plusieurs buts différents et dont on pourrait s'inspirer ailleurs. Je vous conseille de le visiter et de vous faire expliquer son fonctionnement.

Il sert à la fois de home aux étudiantes qui fréquentent nos cours universitaires, il fait donner des cours spéciaux par des professeurs de l'université à celles des jeunes filles qui préfèrent ce mode d'enseignement, il organise chaque année une campagne de conférences pour les dames et les jeunes filles de la localité, sur les sujets les plus divers et les plus élevés.

Il est ainsi un lieu de rencontre où l'élite du monde féminin catholique fribourgeois prend contact avec la jeunesse studieuse étrangère. Cet Institut des Hautes Etudes est affilié à notre Œuvre.

Dès que le Comité international a eu connaissance de l'appel lancé en faveur des étudiantes par M^{gr} Baudrillart, je me suis mise en rapport avec ce dernier, et lui ai offert mon concours. J'ai donc examiné la question avec lui et il a reconnu que notre Association était absolument qualifiée pour s'occuper des étudiantes à cause de son caractère international.

En effet, je crois l'avoir déjà dit, dans nos universités la plupart de nos étudiantes viennent de loin.

On trouve par exemple à Paris des Russes, des Suissesses, des Américaines du nord et du Sud, des Suédoises, des Danoises, des Hongroises, etc., etc. Par les moyens dont dispose notre Association, nous pourrions déjà saisir l'étudiante catholique à son point de départ et la suivre au lieu de ses études.

Les étudiantes sont aussi un élément excessivement mobile, elles passent d'un établissement supérieur à l'autre pour entendre tel ou tel professeur illustre et

il n'est pas rare, en Suisse, de leur voir passer successivement six mois à Genève, six mois à Lausanne, six mois à Berne, six mois à Zurich.

Il est bien clair que, dans ces conditions, sur l'étudiante, une œuvre purement locale n'a qu'une action éphémère et que seule, une fédération de ces œuvres appuyée sur nos divers services pourra établir ce réseau protecteur dont nous voudrions voir profiter à leur tour une nouvelle classe de jeunes filles, celle qui se voue aux études supérieures.

Permettez-moi d'ajouter ici que notre Association aurait un grand avantage à s'occuper des étudiantes, vous le comprendrez sans peine.

En effet, celles-ci sont destinées à devenir des professeurs, des directrices d'instituts d'éducation, des médecins, des employées d'administration, et ce serait une singulière bonne fortune de recruter dans leurs rangs un grand nombre de protectrices et de propagatrices qui, attachées à nos couleurs jaunes et blanches, dès leurs études, profiteront de la position qu'elles occuperont pour les faire connaître et aimer. Grâce à elles, notre action se fera sentir dans de nouveaux milieux sociaux, grâce à elles nous augmenterons d'une part le nombre de nos adhérents et de l'autre celui de nos protégées.

Pensez, Mesdames et Messieurs, à l'énorme influence que pourra acquérir dans une bourgade une femme médecin catholique.

Ne serait-elle pas pour nous la correspondante idéale, ne nous rendrait-elle pas les services équivalents à ceux que l'épouse du pasteur rend au comité de la Société protestante des Amies de la jeune fille.

Il y a là toute une face de la question sur laquelle je n'insisterai pas davantage, mais que nous ne saurions négliger.

La question des étudiantes a été portée à notre congrès international de Turin qui a pris les résolutions suivantes :

Résolutions.

Le Conseil de l'Association catholique internationale des œuvres de Protection de la jeune fille considérant d'une part qu'en nombre toujours plus grand les jeunes filles catholiques sont attirées vers les études universitaires et qu'il est désirable de leur en faciliter l'accès, de l'autre, que ces étudiantes venant de tous les pays sont étrangères pour la plupart et exposées dans les centres universitaires à un isolement fâcheux, à des fréquentations dangereuses, à des pièges et à des exploitations, qu'elles y vivent dans des conditions matérielles défavorables, décide que la protection des étudiantes fera l'objet d'études et d'organisation ; il adopte les vœux suivants :

1. Qu'un questionnaire relatif à la protection des étudiantes soit envoyé par les soins du Bureau international à tous les comités nationaux afin de centraliser les renseignements et les indications qui permettront d'établir un programme d'action.

2. Que les comités nationaux se mettent en rapport avec les œuvres catholiques d'étudiantes déjà existantes et s'efforcent de les relier entre elles par le canal de notre organisation.

3. Que les comités nationaux étudient le moyen de créer ces œuvres dans les centres universitaires où elles ne fonctionnent pas encore.

4. Que les comités nationaux mettent la question de la protection des étudiantes à l'ordre du jour de leurs congrès nationaux.

5. Que la question de la protection des étudiantes

soit maintenue à l'ordre du jour du prochain congrès international.

Ces décisions de Turin, comme vous voyez Mesdames et Messieurs, définissent le rôle des comités nationaux et il ne nous reste plus en Suisse qu'à nous en inspirer. Mais avant de rien faire et pour éviter des faux pas, il serait désirable, selon moi, qu'une enquête soit faite par les comités que nous possédons dans les différentes villes universitaires de la Suisse sur les étudiantes et leur situation intellectuelle, morale et matérielle.

On rechercherait également quelles sont les œuvres et associations qui s'occupent des étudiantes et les groupent.

Cette enquête faite, il conviendra de réunir une conférence composée des membres du comité national Suisse et d'une ou deux représentations de chaque ville universitaire pour en étudier les résultats et prendre les dispositions qui paraîtront nécessaires.

Ne nous faisons pas d'illusions, nous allons nous embarquer dans un nouveau genre de protection difficile et délicate, je juge cependant indispensable d'ajouter cette préoccupation à toutes celles qui nous surchargent déjà.

Notons encore qu'il faudra des ressources pour créer et soutenir les institutions que nous serons amenés à établir en faveur des étudiantes. Vrai est-il de dire qu'en Suisse elles ne seront pas très nombreuses pour l'instant, nous devrions surtout engager les familles catholiques de la Suisse qui veulent faire faire des études académiques à leurs filles de les envoyer à Fribourg, au moins pour les premiers semestres, afin qu'elles profitent de l'enseignement chrétien des professeurs de notre Université.

M^{lles} Clément et Delaquis sont toutes prêtes à agrandir leur maison des Hautes Etudes. Bnne de MONTENACH